



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ORGANISATION
TERRITORIALE ET DES
PROFESSIONS DE SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre déléguée

Paris, le - 8 FEV. 2023

Nos Réf. : D-22-026494 / DDC-DREG-CP / cabinet-mc
Vos Réf. : votre courrier du 24 octobre 2022

Monsieur le Sénateur, *Ch. Laurent,*

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le devenir de la maternité de la clinique Saint Louis à Ganges.

A ce stade, comme vous le soulignez, la situation est complexe et une attention particulière est portée à cette maternité.

En effet, il convient de préciser qu'il ne s'agit pas de fermer la maternité mais de suspendre son activité pour une durée indéterminée, le temps de reconstituer une équipe soignante suffisante. L'autorisation de gynécologie-obstétrique est maintenue au sein de cet établissement et sera inscrite au projet régional de santé.

Afin d'assurer le maintien des autres activités (suivi pré et post-natal, préparation à l'accouchement, suivi des bébés et des enfants) un centre périnatal de proximité pourra être mis en place, en associant les professionnels de la clinique Saint Louis et les professionnels libéraux, sous la coordination des centres hospitaliers universitaires de Montpellier et de Nîmes. L'activité d'interruption volontaire de grossesse sera maintenue.

Il faut également souligner que les difficultés spécifiques de la maternité sont à dissocier des efforts faits dans les autres services de la clinique.

Aussi, le service des urgences et le service mobile d'urgence et de réanimation, la chirurgie et la médecine doivent être renforcés et développés dans le cadre de la reconstruction de l'établissement, dont le projet a été acté et soutenu par l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie. On peut, à ce titre, mentionner l'autorisation d'un nouvel appareil d'imagerie médicale par résonance magnétique, qui est une preuve tangible de l'investissement des acteurs et de l'État dans l'avenir du site de Ganges.

Soyez assuré du plein engagement de l'ARS pour soutenir la mise en œuvre des mesures qui permettront d'assurer la pérennité de cet établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération distinguée.

Agnes Firmin Le Bodo
Agnes FIRMIN LE BODO

Monsieur Laurent BURGOA
Sénateur du Gard
Sénat
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Tél 01 40 56 60 00
14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

Le traitement de vos données est nécessaire à la gestion de votre demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits à l'adresse ddc-rpd-cab@ddc.social.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>

